

Parti
communiste
français

commission Santé
sante@pcf.fr

tél : 01 40 40 12 78

août 2012

globule rouge

INFO

ENCADRER OU SUPPRIMER LES DÉPASSEMENTS D'HONORAIRES

La ministre de la Santé a posé le problème des dépassements d'honoraires, c'est un acte politique que nous saluons. Encadrer est un pas dans le bon sens, c'est un vrai changement par rapport aux discours des gouvernements précédents. Mais y a-t-il un bon et un mauvais dépassement ? Y a-t-il un niveau de dépassement acceptable ? Est-ce normal d'avoir à compléter le remboursement sécu ? Pour ce qui nous concerne, la réponse est non sans ambiguïté !

Nous soutenons la démarche de l'appel des médecins de Gironde. Nous considérons que la proposition du Front de gauche et des communistes du **remboursement à 100% par l'assurance maladie** est la solution la plus complète pour

enrayer le renoncement aux soins, pour l'égalité d'accès à la santé !

Cela pose la nécessité d'une négociation d'une nouvelle convention médicale et paramédicale avec un accord majoritaire pour le secteur privé et d'une négociation des salaires pour le public. Il faut réévaluer

le montant des actes et des forfaits. Nous sommes clairement pour avancer vers la fin du paiement à l'acte car de nombreux aspects relèvent de forfaits (éducation à la santé, prévention, gardes et astreintes, etc.).

L'État doit aussi intervenir d'urgence au niveau des sociétés d'assurance pour arrêter la surenchère et le racket sur le montant des assurances professionnelles, cela suffit de faire du profit avec l'argent de la protection sociale et des usagers de la santé...

Cela renvoie à la question de la formation initiale, il faut relever le *numerus clausus* pour desserrer les contraintes financières. Cela pose aussi la question du financement de la protection sociale. Il faut mettre à contribution les revenus financiers à la même hauteur que les cotisations sur le travail. Nous sommes sur

financement par la cotisation et non par l'impôt : ni TVA sociale ni CGS. Nous sommes pour une augmentation des salaires, à commencer par le SMIC, et pour le développement de l'emploi qualifié comme, par exemple, pour les soins palliatifs ou pour compenser la perte d'autonomie tout au long de la vie !

Jean-Luc Gibelin

animateur de la commission
Santé/protection sociale

comme
chaque
année

un numéro
spécial

Fête de
l'Humanité

sera disponible
la dernière semaine
et sur la Fête

les débats
de la commission
seront annoncés

à diffuser !



UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DU PCF 5 ATELIERS SANTÉ/PROTECTION SOCIALE

Le programme de l'Université d'été du PCF est arrêté. Il y aura cinq ateliers concernant le secteur *Santé/ protection sociale* :

Centre de santé, maison de santé, qu'est-ce que c'est ? - vendredi 31/08, de 18h à 19h30

Intervenant : Dr Michel Limousin, ancien médecin-chef du centre de santé de Malakoff

Jeunes : faut-il les soigner ? - samedi 01/09, de 9h à 10h30 - *Intervenante* : une camarade de la JC

Sécurité sociale, santé au travail : du curatif à la prévention - samedi 01/09, 10h45-12h15

Intervenante : Dr Nadine Khayi, médecin du travail

Qu'est-ce qui se cache derrière la politique du quotient familial ? - samedi 01/09 14h30-16h

Intervenante : Véronique Sanchez-Paretti, assistante sociale

Retraites : le rendez-vous de 2013 - samedi 01/09 de 16h15 à 17h45

Intervenante : Sylvie Durand, syndicaliste

Il est encore temps de s'inscrire pour cette université qui sera un grand rendez-vous d'échange, de rencontres, de formation, d'information.

SÉCURITÉ SOCIALE

notre appel est plus que jamais d'actualité !

Lors du séminaire du 4 avril dernier, un appel pour la Sécurité sociale avait été proposé en fin de réunion. Il a été actualisé en fonction de cette année 2012. Il est plus que jamais d'actualité dans la phase actuelle de crise financière, de quasi récession économique.

À la suite du sommet social du mois de juillet, la question du financement de la protection sociale est sur le devant de l'actualité. Nous avons la responsabilité de participer, de peser dans ce débat qui est clairement celui de la cotisation ou de la fiscalisation. La CSG est présentée comme la solution évidente par de nombreux acteurs. Comme l'était le recul de l'âge de la retraite avant le mouvement social qui a réaffirmé l'attachement au départ à 60 ans à taux plein.

Notre proposition d'asseoir le financement sur les cotisations, d'en créer une nouvelle sur les revenus financiers est réellement alternative. L'appel unitaire que nous lançons va dans ce sens.

C'est important de le faire connaître !

Il est sur les pages *Santé* du site Web PCF.



BUREAU DE PRESSE DU PCF

communiqués

soins palliatifs

des moyens pour un service de qualité

En se rendant ce matin à la maison médicale Notre-Dame-du-Lac à Rueil-Malmaison, le président de la République a rendu hommage aux personnels de santé travaillant dans les soins palliatifs. C'est une juste reconnaissance de l'État. Annoncer une augmentation des lits de soins palliatifs répond à une attente des professionnels et des usagers.

Mais cela implique une augmentation significative du budget de la sécurité sociale pour que ces lits soient dotés de moyens humains qualifiés permettant de rendre le service de qualité qu'attend la population. Ce discours devra donc se concrétiser dans les actes lors du prochain examen du projet de loi de financement de la sécurité sociale.

Il est tout autant indispensable d'arrêter la mise en œuvre de la loi *Hôpital, patients, santé, territoires* (HPST) qui ferme les structures de proximité, concentre les services et remet en cause la

dignité du service rendu à la population. Il y a urgence à décider dès cet été un moratoire avant d'engager le processus démocratique d'élaboration d'une nouvelle loi.

Paris, le 17 juillet 2012

moratoire sur les réformes de santé et de la protection sociale

La ministre de la Santé vient d'annoncer un moratoire sur la réforme du régime minier décidée par la droite et d'ouvrir une concertation en septembre avec les organisations syndicales et les élus des basses miniers. C'est une bonne nouvelle ! C'est la preuve que les réformes imposées par la droite peuvent être stoppées et qu'une réorientation est possible.

Avec le Front de gauche, en phase avec le mouvement social et syndical, les communistes demandent un moratoire sur toutes les lois de recul social comme la loi *Hôpital, patients, santé, territoires*, celle sur les soins sans consentement, celle sur la réforme des retraites, les ordonnances Juppé. Le changement passe par ces décisions courageuses !

Le 9 août 2012

DECAZEVILLE

UN HÔPITAL DE PROXIMITÉ EN DANGER

En juin, après de longues luttes organisées par le collectif *Tous ensemble* (élus, syndicats et population) l'ARS de Midi-Pyrénées autorisait la maternité de Decazeville à fonctionner pour une durée de 5 ans ainsi que la chirurgie en hospitalisation complète. Mais depuis tout n'est pas clair, la lutte doit continuer : il manque un anesthésiste et le directeur de l'ARS n'a pas publié son poste, il l'a même affiché au CH de Rodez. De ce fait, l'ARS réactive une nouvelle menace sur le service chirurgie bloc et soins continus ainsi que pour la maternité ! Depuis le 1er avril 2012, les lignes d'astreintes de la chirurgie orthopédique et de l'imagerie médicale ne sont plus financées. Le pôle urgence/ SMUR est contraint à un sous-effectif médical ne permettant pas une couverture optimale de la prise en charge des usagers ainsi que le dénoncent tous les médecins urgentistes de l'établissement. Le projet de PRS en cours de finalisation vient également confirmer la volonté de L'ARS de fermer les activités maternité et chirurgie complète du Bassin de santé decazeillois.

C'est pour cela que le Front de gauche a décidé, pendant les élections législatives de 2012, d'organiser un débat sur

la santé à Decazeville avec les candidats locaux du FDG. Depuis, les élections sont passées et



la population du bassin de Decazeville est toujours en attente d'une réelle avancée sur le devenir de son hôpital. Le collectif a envoyé un courrier à la nouvelle ministre de la Santé, Mme Touraine, et a ainsi annoncé que si rien de concret n'arrivait d'ici septembre, une manifestation serait prévue devant l'ARS.

La population du bassin de Decazeville a un réel besoin de son hôpital avec sa chirurgie, sa maternité, son bloc et son service de soins continus ainsi que de son service d'urgence 24h/24h et fera tout pour cela. Ce n'est pas le gouvernement Sarkozy qui a réussi à fermer les services actifs du CH de Decazeville, ce n'est pas le gouvernement Hollande qui le fera !

Pascal Mazet

adjoint délégué à la Jeunesse mairie de Decazeville PCF/Front de gauche

parole d'élue

mobilisations et rassemblements dans le 13ème



par **Emmanuelle Becker**
conseillère de Paris
élue du 13ème arrondissement

Depuis plusieurs années, la situation sanitaire se dégrade, y compris dans les grandes villes. Un symptôme parmi d'autres: dans le 13e arrondissement, plus de 40% des médecins pratiquent le dépassement. À l'échelle locale, nous subissons directement la politique de la droite: fermeture des centres de santé, démantèlement de la Pitié-Salpêtrière, fermeture de la CPAM, etc. La santé est devenue une priorité majeure de la population et un enjeu politique de premier ordre. C'est pour cela que nous avons engagé, avec le groupe PCF-PG au conseil de Paris, un important travail de vœux, de rencontres avec tous les acteurs de la santé et multiplié les interventions publiques. En alertant l'opinion sur la casse de notre système de santé, nous posons le débat à gauche sur ce que nous pouvons faire, à Paris ou à l'Assemblée.

Cependant, comme élus, nous ne pouvons obtenir de victoire sans une mobilisation sociale et populaire qui renverse les logiques marchandes. Dans notre arrondissement, trois axes structurent ce travail. Le premier besoin est avant tout la construction de fronts de défense. Au cœur d'un large rassemblement contre la fermeture d'un centre de santé, nous avons fait connaître nos propositions, conduisant la majorité de gauche à se positionner. Cette lutte pose les jalons pour la construction

d'une autre politique de santé. La formation des citoyens a aussi été indispensable pour rendre crédible l'alternative, y compris en terme de financement de la protection sociale, alors même que les politiques d'austérité s'étendent en Europe. Enfin, à l'occasion des législatives, nous avons mis en débat notre projet en rassemblant des travailleurs de tous horizons, de l'hôpital, de la protection sociale et de la médecine libérale. En poursuivant maintenant la coélaboration avec les salariés et leurs syndicats, nous construisons un mouvement politique large face aux dérives libérales. Ces initiatives ont rendu possible la mise en place d'un Front de gauche des étudiants à la Pitié, construit par et avec les étudiants, en liaison continue avec le Front de gauche et les élus.

Axe fort de la campagne législative locale, notre travail sur la santé montre la validité d'un Front de gauche inscrit dans les réalités locales, en débat avec toute la gauche, ancré dans les mobilisations sociales. En l'inscrivant dans le long terme, dans tous les événements de cette rentrée (Fête de l'Humanité, politique européenne austéritaire contre Europe des peuples) nous en faisons un combat majeur à gauche, pour la promotion d'une nouvelle politique de santé à l'échelle nationale et dans la perspective des échéances de 2014.

LA FIÈVRE MONTE

SCANDALE DU PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ DU CENTRE HOSPITALIER SUD-FRANCILIEN une commission d'enquête parlementaire demandée !

Les 10 député-e-s du Front de gauche ont déposé une résolution demandant la mise en place d'une commission d'enquête de l'Assemblée nationale sur le scandale du partenariat public-privé de l'hôpital Sud Francilien. Le texte de la résolution revient en détail sur le fiasco financier et les conséquences sur l'offre de soins de ce projet.

La solution de sortie du bail emphytéotique hospitalier est indispensable. L'État doit intervenir en ce sens. Extraits :

« Il est de notre devoir de mettre en lumière les conditions politiques et administratives ayant présidé au choix d'un tel contrat de PPP. Le président du conseil d'administration du CHSF de l'époque, l'État et l'ARS d'Île-de-France, autorités de tutelles, n'ont-ils pas sacrifié l'intérêt général pour satisfaire des intérêts particuliers? Pourquoi et comment ont-ils été conduits à accepter de financer des charges qui n'étaient pas justifiées? Ces interrogations sont justifiées. Il est impensable qu'aujourd'hui encore l'opérateur privé en charge de l'opération se refuse à communiquer les termes du contrat y compris dans ses éléments financiers.

à l'Assemblée



En l'espèce, le contrat de partenariat public-privé est un échec, dans la mesure où il n'a pas permis de réaliser cet établissement plus vite et à moindre coût, bien au contraire. Le coût réel global comme l'ampleur des surcoûts doivent être chiffrés. Ce serait également l'occasion d'évaluer s'il est plus favorable aux contribuables et plus efficace pour les usagers que l'État investisse et gère lui-même ou qu'il délègue au privé. Enfin, et c'est aussi l'objet de notre demande de commission d'enquête, de réfléchir aux propositions pouvant être faites pour sortir l'hôpital sud-francilien de l'impasse de ce PPP. Et plus globalement d'envisager les modifications législatives nécessaires pour que le recours à ces montages, dérogatoires au droit commun de la commande publique restent une exception, conformément aux recommandations du Conseil constitutionnel. »

Le PCF a toujours été opposé au principe des PPP. Nous avons raison d'avoir cette position.

les cocos dans les collectifs locaux

DIE collectif de défense de l'hôpital

Die, le 5 août
à Directeur de l'Agence régionale
de Santé Rhône-Alpes

Lors de votre venue à Die [...] vous avez pris conscience de la situation géographique du Diois [...] et [...] vous avez pu observer [...] l'importance de l'hôpital pour tout le Diois [...].

Toutefois, le devenir de la maternité n'a pas été évoqué. Or, les autorisations de fonctionnement pour ce service et celui de la chirurgie d'urgence courent jusqu'au mois de décembre 2012 [...].

Depuis, un élément important vient de survenir. Un rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) a fait des préconisations. En voici des extraits :

« La mission formule des recommandations générales [...] en obstétrique, l'enjeu est désormais plutôt de s'interroger sur la possibilité d'accorder des dérogations de longue durée aux maternités dont la disparition dégraderait nota-

blement l'accès aux soins [...] [647] Pour autant, ces maternités vivent dans une perpétuelle incertitude qui ne facilite pas une maintenance correcte et un maintien, voire une amélioration de la qualité du service. Il faudrait assumer [...] le fait que si l'on veut maintenir le principe d'un accès aux soins suffisant [...], il faut accepter de payer plus pour le fonctionnement de ces structures (dotation spécifique) et diminuer les exigences en matière d'effectifs [...]»

La nouvelle compréhension de la réalité des petites structures montre que tous les arguments employés jusqu'ici ne tiennent plus comme nous le répétons depuis plus de vingt-cinq ans [...]

C'est pourquoi j'ai l'honneur de vous demander quelles mesures – et dans quels délais – vous comptez prendre pour que soit assuré le renouvellement des autorisations de fonctionnement de la maternité et de la chirurgie d'urgence de l'hôpital de Die pour cinq ans [...].

Jean-Pierre Rambaud
président du Collectif de défense de l'hôpital de Die